Tit. Bibliothèque cantonale, Sion

Mercredi 18 décembre 1907. TÉLÉPHONE 47me année. — No 101.

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

La votation cantonale de dimanche

Le peuple s'est prononcé dimanche sur les quatre lois qui étaient soumises à son approbation ; il n'a pas mis, comme on pouvait s'y attendre du reste, grand empressement à se rendre aux urnes ; quoique, d'après la *Gazette*, il manque encore le résultat de 44 communes, c'est n'être point trop osé que d'affirmer dès maintenant qu'à peine un peu plus du quart des citoyens habiles à voter s'est présenté au scrutin.

Le résultat de celui-ci n'a point détrompé l'attente générale. Le peuple, comme on s'y attendait, a sanctionné de son approbation, non toutefois sans avoir fait montre d'une certaine opposition, les trois lois d'intérêt général, soit celles sur le colmatage, les affiches-réclames et la répartition du produit des concessions des forces hydrauliques, qui n'avaient soulevé aucune opposition lors de leur discussion au Grand Conseil ; par contre, bien que la presse du canton se fût prononcée unanime pour son adoption, il a repoussé à une grosse majorité le décret-loi fixant les traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat. A quel mobile le peuple a-t-il obéi en refusant ce cadeau de l'Etat à ses employés ? Il est difficile de le savoir, à moins de supposer que ceux-ci, qui n'ont jamais été, à tort ou à raison, *personna grata* auprès de lui, étaient, pour le travail qu'ils font dans les bureaux, suffisamment payés avec leurs traitements actuels.

Pour quelques-uns de ces fonctionnaires, nous regrettons le verdict impitoyable du peuple ; mais il nous était revenu qu'à raison de la modicité de l'augmentation du traitement et du mode de la compter, les intéressés eux-mêmes n'étaient pas chauds partisans du décret ; ils se consoleront donc facilement de son échec ; nous avons cependant reçu de Sion, sans signature, il est vrai, et le reproduisons tel quel, le télégramme suivant qui témoigne d'une certaine mauvaise humeur :

On annonce qu'à la suite du rejet par le peuple valaisan de la loi sur l'augmentation des traitements des employés de l'Etat, les dits employés seraient décidés à faire grève. Clovis aurait été envoyé à Monthey pour y conférer avec le grand souteneur et organisateur des grèves.

Nous publions ci-dessous les résultats encore approximatifs de la votation par *districts* ; dans notre prochain no nous les donnerons par commune pour la partie française du canton.

Loi sur le Colmatage

	oui	non
Conches	44	175
Rarogne or.	67	135
Brigue	230	124
Viège	329	126
Rarogne occ.	140	131
Loèche	254	221
Sierre	464	128
Hérens	164	277
Sion	415	169
Conthey	467	162
Martigny	476	76
Entremont	285	199
St-Maurice	298	70
Monthey	420	202
	4053	2194

Loi sur les Affiches-réclames

Conches	101	114
Rarogne or.	79	123
Brigue	263	90
Viège	344	108
Rarogne oc.	152	115
Loèche	292	181
Sierre	504	86
Hérens	322	110
Sion	500	83
Conthey	519	88
Martigny	418	116
Entremont	285	193
St-Maurice	295	69
Monthey	416	200
	4490	1676

Loi sur la répartition du produit des forces hydrauliques

Conches	63	149
Rarogne or.	85	117
Brigue	258	94
Viège	312	136
Rarogne occ.	129	136
Loèche	269	204
Sierre	471	120
Hérens	306	123
Sion	464	114
Conthey	462	138
Martigny	386	140
Entremont	281	217
St-Maurice	267	96
Monthey	392	229
	4145	2013

Décret sur les traitements des employés de l'Etat

Conches	21	187
Rarogne or.	37	165
Brigue	156	189
Viège	171	267
Rarogne occ.	34	230
Loèche	83	382
Sierre	270	312
Hérens	75	352
Sion	246	322
Conthey	151	451
Martigny	148	378
Entremont	78	384
St-Maurice	120	239
Monthey	210	386
	1800	4244

Le nouveau Code civil

Une date qui marquera un événement mémorable dans l'histoire de notre pays sera celle du 10 décembre Comme nous l'avons annoncé, c'est à cette date que les deux Chambres ont à l'unanimité accepté le nouveau Code civil suisse. Désormais, un droit unique pour tous les Confédérés, de toute langue comme de toute confession, fera place à la bigarrure des vingt-cinq législations cantonales que nous possédions. L'unanimité des suffrages exprimés par nos représentants au Conseil national et au Conseil des Etats est une preuve manifeste que l'introduction de ce nouveau droit ne marque pas la victoire d'un parti sur un autre, d'une majorité sur une minorité, d'une région sur telle autre ; elle prouve, au contraire, que les Chambres ont accompli une œuvre vraiment nationale et il faut leur savoir gré d'avoir su tenir compte des tendances de toutes les parties du pays pour aboutir à une conception aussi synthétique.

Et, pourtant, ce n'est pas que l'opposition ait manqué, mais ici, comme partout ailleurs, le bon sens et la vérité ont triomphé des partis-pris et des tendances de fédéralisme par trop prononcés.

Il suffit de rappeler pour mémoire un groupe fort actif de la droite, dont le leader, M. Buhler, de Schwytz, était opposé systématiquement et avec énergie à l'unification du droit. Comme l'ont prouvé les votes du 10 décembre, ce groupe a fondu comme la neige au soleil printannier. C'est là une des plus belles manifestations du haut sens juridique et politique de nos législateurs, en même temps que le meilleur hommage que l'on puisse rendre à l'excellence de notre régime parlementaire qui mérite donc pleinement la confiance populaire.

L'œuvre qui vient d'aboutir nous remet en mémoire un nom des plus respectés et des plus aimés : celui du grand et regretté Louis Ruchonnet. C'est lui qui fut un des promoteurs de la réforme que nous applaudissons aujourd'hui et que tous les journaux de la Suisse, sans distinction de parti, célèbrent à l'envi.

Ce fut lui, en effet, qui, dès 1892, chargea le professeur Huber des travaux préparatoires du Code. Quatre ans plus tard, ceux-ci étaient déjà en si bon chemin que le Conseil fédéral put adresser aux Chambres un message en faveur de l'unification du droit et de la revision de la Constitution qu'elle rendait nécessaire. Le 13 novembre 1898, il y a donc neuf ans, le peuple suisse acceptait cette revision par 264,933 voix contre 101,820 opposants ; cinq cantons et un demi-canton appartenant à la droite catholique avaient rejeté la modification constitutionnelle.

Puis on chargea, à nouveau M. le professeur Huber, conseiller national, à qui nous rendons également un juste hommage de respect et de reconnaissance, de rédiger un avant-projet ; celui-ci fut alors renvoyé à une commission de 31 membres, composée surtout de personnes étrangères aux questions politiques ; son travail dura de 1900 à 1904. A la date du 28 mai 1904, le Conseil fédéral fut à même de déposer le projet définitif aux deux Chambres, projet qui, après des modifications de rédaction, vient d'être adopté à l'unanimité.

Enfin, là ne se terminaient pas les travaux d'adoption du nouveau code ; il s'agissait de le rendre dans les trois langues nationales et l'on sait combien il est difficile de traduire

---

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

35

JACQUELINE

PAR

TH. BENTZON

— Marin ! Le ciel nous en préserve ! s'écriait madame de Talbrun.

— Oh ! tu vois bien qu'on revient, puisqu'il est ici ! Est-ce qu'il ne pourrait pas m'emmener tout de suite ? J'ai lu des histoires de mousses qui n'étaient pas beaucoup plus vieux que moi, peut-être.

— Espérons plutôt que ton ami Fred ne partira plus, disait Giselle, mais pourquoi veux-tu donc être mousse ?

— Pour m'en aller avec lui, s'il ne veut pas rester... parce qu'il me plaît, répondit Enguerrand d'un ton résolu.

Et Giselle embrassait son fils avec un redoublement de tendresse. La chasse, le boulevard et le corps de ballet ne lui prendraient pas celui-là !

— Mon Dieu ! Fred, s'écriait-elle, il n'est pas étonnant qu'il vous adore. Comme vous le gâtez ! Vous seriez un père de famille idolâtre. Vous avez la vocation du mariage, décidément.

Elle croyait servir, lorsqu'elle parlait ainsi, les projets de madame d'Argy.

— En fait d'enfant, votre fils me suffit, répondit-il un jour, et, pour ce qui est du mariage, vous ne sauriez croire combien les femmes, j'entends les jeunes filles parmi lesquelles je pourrais choisir, me sont indifférentes, presque antipathiques.

Pour la première fois elle hasarda :

— Vous pensez toujours à Jacqueline.

— Pas plus qu'elle ne pense à moi, répondit-il assez sèchement. Non, je me suis trompé alors, et j'en suis devenu plus difficile.

Un autre jour il lui dit :

— Je sais maintenant quelle femme j'aurais dû aimer.

Il soutenait de certaines théories bizarres sur la possibilité d'un sentiment immatériel, désintéressé, sans arrière-pensée, qui élève au-dessus de lui-même l'homme capable de le ressentir, le conduisant au dégoût des caprices indignes et grossiers. Celle qui accepterait un pareil hommage pourrait tout sur le cœur qui s'était donné à elle. Pour jamais elle serait la *dame* à qui toutes les belles actions, toutes les œuvres généreuses sont dédiées, l'idole placée bien au-dessus de la maîtresse et de l'épouse, l'ange blanc dont a parlé le poète.

Giselle affectait de ne pas comprendre, mais elle était divinement heureuse ; elle recueillait enfin la récompense d'une vie sans tache ; elle se sentait entourée d'un culte qui, pour être respectueux, n'en était pas moins tendre. Fred parlait de cette femme qu'il aurait dû aimer, comme il aurait dit : « Je vous aime », il appuyait ses lèvres sur les boucles rousses du petit Enguerrand, à la place où sa mère les avaient baisées. Tous les jours il semblait se trouver plus doucement enchaîné dans ce joli salon bleu où elle l'attendait, parée avec un soin nouveau, avec l'évident désir de plaire, et belle, en outre, de cette beauté qui n'a rien de commun avec celle des lignes, qui, supérieure à toutes les autres, est modelée par l'âme elle-même.

On connut cet hiver-là une Giselle qui n'existait pas auparavant et qui s'éclipsa ensuite, une Giselle dont tout le monde, jusqu'à son mari, disait avec étonnement : « Ma foi, elle devient charmante ! » Oscar de Talbrun, en faisant cette remarque, ne cherchait pas à s'expliquer le pourquoi qui eût pu troubler sa sérénité conjugale. Il était très ombrageux par tempérament, jaloux à l'excès des personnes légères qu'il honorait de ses caprices, mais sûr de sa femme, disait-il avec fatuité, averti par expérience de sa froideur et, comme tous les maris, sans exception, aveugle sur le vrai péril. Se méfier de ce brave d'Argy ? L'idée ne lui en serait jamais venue ; il jouissait des privilèges d'un parent, d'un frère, et était de même sans conséquence.

* * *

Pendant que les liens d'une platonique tendresse se serraient de plus en plus entre Fred et Giselle, avec l'innocente complicité du petit Enguerrand, Jacqueline éprouvait de plus en plus aussi qu'il est difffcile pour une fille pauvre de réaliser ses plans d'honnête indépendance. Peut-être s'était-elle laissé trop facilement séduire par ce nom de *compagnion* qui, plus cordial en apparence que celui de demoiselle de compagnie, a la même signification de quasi-domesticité. L'argent est une pierre de touche à laquelle résistent bien peu de rapports sociaux, surtout quand il y a d'une part susceptibilité peut-être ombrageuse, et de l'autre mauvaise éducation flagrante. Ces Américains de bas étage, le Spark, père et fille, tout en prodiguant les dollars à foison pour leur plaisir, entendaient que chaque penny fût bien gagné par les gens auxquels ils demandaient un service quelconque ; la place offerte si gracieusement et si spontanément à mademoiselle de Nailles ne devait donc être rien moins qu'une sinécure. Jacqueline recevait son salaire au même titre que Justine, la femme de chambre parisienne, bien qu'elle eût des fonctions d'un ordre plus relevé ; elle était à la merci de celle qui, tout en l'appelant *darling*, lui don-

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

des textes de lois ou autres questions d'ordre juridique. On procéda à la nomination de sous-commissions qui eurent pour tâche de traduire le projet allemand en français et en italien. Firent partie de la première sous-commission MM. V. Rossel, Rutty, Huber, Buhlmann et Hoffmann ; de la seconde, MM. Huber, Schatzmann, Bertoni, Gabuzzi et Motta. Ces deux sous-commissions dont les travaux très pénibles ne prirent fin pour la première que le 6 septembre dernier et pour la seconde le 7 octobre, parachevèrent ainsi le labeur continu de près de quinze ans d'efforts et d'activité.

Il serait oiseux que de nous étendre plus longuement sur les mérites de tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à cette œuvre colossale que nous envieront à coup sûr nos voisins ; l'accueil enthousiaste qui salue le résultat tangible de leurs délibérations, la conscience d'avoir mené à bonne fin une entreprise d'aussi grande envergure, seront suffisants au cœur de ces citoyens dévoués, de ces législateurs patients et érudits, de ces hommes politiques dévoués à la chose publique.

CANTON DU VALAIS

Constitution du Valais. — Le Conseil des Etats, en séance de vendredi dernier, sur le rapport de M. Berthoud, (Neuchâtel) a accordé la garantie fédérale à la nouvelle Constitution du Valais sous la réserve expresse que l'article 2, al. 1 de cette Constitution ne peut être interprêté et appliqué que dans le sens des art. 49, 50 et 53 de la Constitution fédérale.

Subvention scolaire fédérale. — Le Conseil fédéral, sur le vu des pièces justificatiues, a ratifié l'octroi de la subvention scolaire fédérale annuelle se montant à 91;550 francs, qui revient au canton du Valais à raison de sa population, pour 1907.

C'est donc à tort que l'on parle d'*une* subvention scolaire fédérale allouée au canton du Valais ; car celle-ci est acquise, de par la loi, après approbation des pièces justificatives de l'emploi de la subvention.

Accident au Lœtschberg. — Un ouvrier italien occupé à l'entrée du tunnel du Lœtschberg, à Kandersteg, ayant frappé avec un pic sur une cartouche de dynamite qu'il n'avait pas vue, la fit sauter et fut gravement blessé.

L'accident de la Viège. — La perte matérielle subie par les soldats de Zermatt, tombés l'autre jour dans la Viège, est évaluée à près de 2000 francs. Les deux mulets qui ont péri dans cet accident n'étaient pas assurés.

Chute mortelle à la Gemmi. — Un ouvrier menuisier nommé Franz Otto Schlechte, originaire de la Saxe, qui se rendait du canton de Zurich à Sion, a fait une chute mortelle dimanche soir entre 8 et 9 h., à la Gemmi. Ne connaissant pas le chemin, il s'est égaré, a manqué le sentier et a fait une chute dans l'abime près de la forge du Haut. Le corps a été retrouvé mercredi matin par une colonne partie de Loèche-les-Bains.

Une route au Rawyl. — Les Bernois viennent de commencer la construction d'une route carrossable pour le Rawyl. On espère que cette importante voie de communication sera, dès l'été prochain, ouverte à la circulation.

Le Nouvel An pour l'Institut des sourds-muets de Géronde. — L'an 1907 va mourir, mais il ne meurt que pour se reproduire dans une année nouvelle qui sera 1908.

A cette époque transitoire de chaque année on a coutume de formuler ses vœux pour la prospérité et le bonheur de ses amis et connaissances. Que d'argent va ainsi, dépensé pour des cartes futiles, sans autre but que la vanité ou le mauvais goût.

Tout cet argent mal placé, dépensé à tort peut être utilement employé au soulagemen de nos frères malheureux, et notamment de ceux hospitalisés à l'institut de Géronde. Et comment ?

Sous peu, vous allez voir entrer ehez vous une charmante quêteuse qui vous priera de donner votre obole pour „Géronde". Vous inscrirez votre nom sur la feuille de contrôle qu'elle vous présentera, vous tremperez fortement la plume dans l'encrier quand il s'agira de graver le chiffre de votre don. La quêteuse vous souhaitera bon an et en même temps vous aurez souhaité à de milliers de personnes le „Bon An" et surtout fait une bonne œuvre, ce qui est mieux, car ces listes seront publiées comme d'habitude dans les journaux du pays.

Nous recommandons cette œuvre nationale et philanthropique à la générosité des lecteurs. C.

Invention horlogère. — On peut voir dans la vitrine de l'horloger-bijoutier Albrecht, à Sion, une nouvelle „horloge-réclame électrique", créée et fabriquée par M. Jules Albrecht lui-même, horloge dont le mécanisme est des plus ingénieux et le fonctionnement d'une parfaite précision.

Monthey. — *Protestation.* — Les citoyens libéraux de Monthey, réunis le 13 courant pour discuter les diverses lois et décrets soumis au peuple, ont décidé de protester par l'organe de votre journal contre le peu d'empressement qu'a mis le Conseil d'Etat à les publier.

Ils estiment que ces lois devraient paraître dans le *Bulletin officiel* au moins 15 jours avant la votation, tandis qu'elles n'y ont été insérées que 4 jours auparavant.

Le Comité libéral.

Monthey. — *Soirée littéraire et musicale.* — Nous apprenons qu'une société d'amateurs „Le Chêne montheysan" donnera les 22 et 29 ct., à la grande salle du Café central, une soirée littéraire et musicale avec un programme qui promet un agréable passe-temps.

Souhaitons à ces jeunes amateurs un plein succès.

Martigny. — *Société de gymnastique.* — Dans son assemblée du lundi 16 ct., la société de gymnastique a fixé son Loto annuel, à la veille du Jour des Rois, dimanche 5 janvier, à 8 h. du soir, au restaurant Kluser.

Cadeaux de Noël et de Nouvel-An. A l'occasion des fêtes de Nouvel-An, nous croyons devoir vivement recommander à ceux qui ont des cadeaux à faire de ne pas les choisir dans les catalogues des maisons du dehors qui nous inondent de leurs prospectus, mais de s'adresser aux magasins de nos localités.

Nos commerçants, à quelque très rares exceptions près, font tous leurs efforts pour satisfaire leur clientèle. Ils admettent très bien qu'on leur fasse une visite pour se renseigner sur ce qu'ils peuvent offrir en vente, sans que cette visite oblige à rien.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui sont tout étonnées qu'on leur fasse voir qu'elles auraient pu acheter chez nous ce qu'elles ont fait venir d'ailleurs.

Faire ses emplettes dans le pays, c'est de l'excellente solidarité, c'est augmenter la prospérité générale, c'est se montrer bon Valaisan.

Service postal pendant les fêtes de Noël et Nouvel-An. — L'ouverture des guichets à la poste, pendant ces fêtes, aura lieu de la façon suivante :

Dimanche 22, Noël 25, Dimanche 29 décembre et Nouvel-An, 1er janv., comme les autres dimanches ; le service de distribution des lettres et paquets seulement la matinée pour les 22, 25 et 29 décembre ; le jour du Nouvel-An toute la journée. Les mandats de poste, les mandats de paiement, ainsi que les remboursements-lettres et les recouvrements ne sont pas distribués les jours précités.

Eu égard à l'augmentation extraordinaire du trafic postal pendant les fêtes de fin d'année, nous rendons le public attentif au fait que les envois remis à la poste doivent être emballés et ficelés d'une manière tout particulièrement soignée.

Les adresses doivent être écrites sur l'emballage même de l'envoi ou y être collées solidement.

Les adresses volantes, à l'emploi desquelles on renoncera dans la mesure du possible, doivent être suffisamment fortes et fixées très solidement aux envois.

L'adresse du destinataire doit être indiquée avec un soin spécial sur tous les envois à destination des villes.

L'adresse de l'expéditeur doit de même, autant que possible, être indiquée.

Le public est prié, dans son propre intérêt, de ne pas remettre les envois de cadeaux à la poste seulement 2 ou 3 jours avant Noël ou Nouvel-An, mais de le faire plus tôt, si possible.

Confédération Suisse

Conseil fédéral. — *Répartition des dicastères.* — Le Conseil fédéral a procédé lundi matin à la répartition des départements pour 1908.

M. Brenner, président de la Confédération, prend la direction du département politique ; son remplaçant est M. Zemp, vice-président.

Département de l'intérieur : M. Ruchet, remplaçant M. Comtesse.

Département de justice et police : M. Forrer, remplaçant M. Brenner.

Département militaire : M. Muller, remplaçant M. Forrer.

Département des finances et douanes : M. Comtesse, remplaçant M. Ruchet.

Département du commerce, industrie et agriculture: M. Deucher, remplaçant M. Muller.

Département des postes et chemins de fer: M. Zemp, remplaçant M. Deucher.

Budget militaire. — Le budget militaire revisé accompagné d'un bref message du Conseil fédéral a été distribué hier à l'Assemblée fédérale. L'excédent des dépenses du nouveau budget sur le premier projet s'élève à fr. 2.042.527.

Les traitements sur les C. F. F. — Le Conseil fédéral adresse à l'Assemblée fédérale un message tendant à accorder un crédit spécial aux C. F. F. de 2,500,000 fr. pour suppléments de traitement pour 1907 aux fonctionnaires, employés et ouvriers des C. F. F. ayant un traitement inférieur à 4000 francs, soit 100 fr. à chacun des employés mariés et 50 fr. aux célibataires.

Vin artificiel. — La motion suivante a été déposée au Conseil national le 13 décembre :

„Le Conseil fédéral est invité à faire rapport et des propositions sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'interdire, en vertu de l'art. 54 de la loi fédérale sur les denrées alimentaires ou par une loi spéciale, la fabrication du vin artificiel destiné à la vente".

Cette motion est signée par MM. Fonjallaz, Jenny, Hörni, Eigenmann, Oyex-Ponnaz, Amsler (Meilen), Kuntschen, Gaudard, Grieshaber, Steiger, Chuard, Défayes, Lagier, Bonnet, Bähler, Hofer, Studler.

Il est à espérer que cette motion trouvera bon accueil auprès du Conseil fédéral et des Chambres, car la fabrication du vin artificiel et sa mise sur le marché constitue une concurrence néfaste et des plus préjudiciables à la viticulture.

Il est juste que l'on soit sans pitié pour les frelateurs et nous approuvons pleinement l'initiative des motionnaires. Les vignerons leur en seront reconnaissants.

Les phonogrammes. — La loi fédérale sur les téléphones statue que „tout intéressé a le droit de faire transmettre des communications dont il a chargé téléphoniquement la station centrale du téléphone et qui sont remises par écrit et par facteur au destinataire (phonogrammes)".

„Les phonogrammes ne peuvent être échangés qu'entre les stations d'un seul et même réseau, qu'ils émanent d'une station d'abonnés, d'une station publique ou d'une station communale. Ils ne doivent donc jamais être acheminés sur une communication interurbaine.

„La station centrale fait remettre les phonogrammes aux destinataires soit par le bureau des télégraphes, soit par une station publique, si celle-ci y consent, ou par la station communale respective."

Or, il arrive que l'expéditeur d'un phonogramme demande de son correspondant une réponse, qu'il désire payer d'avance. Sur la proposition de son Département des postes et chemins de fer, le Conseil fédéral a décidé d'ajouter à l'article susvisé les deux alinéas ci-après, savoir :

„Tout expéditeur d'un phonogramme peut payer d'avance la réponse qu'il demande de son correspondant. Il payera la taxe d'un télégramme si la réponse doit être expédiée dans une localité appartenant à un autre réseau téléphonique.

En outre, un abonné au téléphone et même un non-abonné peuvent remettre un phonogramme au guichet des télégrammes, sans communication téléphonique au préalable, partant d'une station d'abonné ou d'une station publique".

Tout augmente. — Avez-vous cherché à savoir pourquoi „tout augmente" ? Vous êtes-vous demandé à qui peut bien profiter le renchérissement de la vie?

Il paraît que c'est très compliqué.

En tous cas, les consommateurs, surtout ceux qui vivent du traitement fixe, employés, instituteurs, gendarmes, etc., ceux-là ont vu augmenter tous les prix des denrées et des objets les plus nécessaires sans obtenir la moindre compensation.

L'agriculteur semble, à première vue, avoir bénéficié de la hausse du lait et du bétail. Mais il paie plus cher tous les instruments, il paie plus cher les journées des ouvriers agricoles et en général tout ce qu'il est obligé d'acheter, sans compter que le taux des emprunts s'est élevé.

Alors, c'est l'industriel, le fabricant qui gagnent dans cette étrange situation ?

Pas du tout. Ils se plaignent amèrement de la hausse des matières premières et du salaire des ouvriers; ils se voient donc forcés d'élever le prix de vente de leurs produits.

Quant aux ouvriers, étant eux-mêmes consommateurs, il faut avouer qu'ils sont les premiers à souffrir du renchérissement de la vie.

---

nait des ordres et la payait ; souvent même on n'hésitait pas à lui mettre l'aiguille à la main, sous prétexte qu'elle était adroite comme une fée, mais en réalité pour le plaisir de l'humilier un peu. Ravie autrefois de fréquenter, ne fût-ce qu'aux bains de mer et en passant, une représentante, comme elle disait avec emphase, de la plus ancienne noblesse française — ce qui était exagéré, les Nailles ayant reçu leur titre de S. M. Louis XVIII, — miss Norah était encore plus fière maintenant de se faire servir par cette fille de baron, elle, la fille d'un ex-cabaretier. Ce sentiment de parvenu n'était pas raisonné chez elle, mais elle s'y abandonnait inconsciemment, étant très vaniteuse et un peu sotte. Du reste, Jacqueline n'eût pas demandé mieux que de chiffonner des fanfreluches du matin au soir dans une chambre d'auberge, ni plus ni moins que mademoiselle Justine, si elle eût pu échapper ainsi à la mission spéciale et fort délicate qui lui incombait : suivre miss Norah comme son ombre, lui servir de paravent et de complice en toute circonstance, à ses risques et contre son gré.

La jeune Américaine avait dit à son père, lorsqu'il l'engageait à en finir avec les études comparatives d'amoureux européens qui menaçaient de s'éterniser : « Oh ! cela se trouvera à Bellagio ». Et il fallait, en effet, que cela se trouvât à tout prix ; miss Norah y était décidée. La vie d'hôtel se prêtait à ses instincts de conquête, en renouvelant sans cesse sous ses yeux les échantillons de ce qu'elle appelait le *chic* avec un petit accent drôle qui rajeunissait ce mot vieilli. Vingt fois par jour, elle jetait l'hameçon et vingt fois on y mordait pour le bon ou le mauvais motif, selon que l'on était aventurier de profession ou dilettante. Incapable de discerner la nuance, elle capturait pêle-mêle le mauvsis et le pire, traînant ses esclaves derrière elle comme une horde asservie, tantôt sur le lac que sa barque pavoisée aux couleurs de l'Union parcourait au clair de la lune, tantôt par les chemins bordés de vignes et d'oliviers, dans le break qu'elle conduisait à quatre, en casse-cou, — toujours sous prétexte d'admirer des « aspects romantiques ». Le père n'avait garde de blâmer « un peu de dissipation », se reposant sur la compagne de sa fille qui, saurait, pensait-il, étant du grand monde, sauvegarder les convenances. Ces dames italiennes n'étaient-elles pas entourées de *patitos ?* Personne ne pouvait trouver extraordinaire qu'une jeune fille s'amusât à sa manière. Lui s'amusait à la sienne qui était de savourer des boissons capiteuses et glacées en s'aidant d'un chalumeau de paille, confortablement assis, les jambes en l'air, sur la piazza de l'hôtel.

Hélas ! Jacqueline ne sauvegardait rien du tout et se compromettait elle-même, malgré sa tenue irréprochable, presque guindée, dont on se moquait dans ce milieu folâtre en l'appelant une tenue d'institutrice. Elle avait beau avertir Norah ; ses observations étaient tournées en ridicule ou dédaigneusement écartées d'un ton qui prouvait assez que la *compagne* de profession ne pouvait avoir le franc parler d'une amie. Son affaire, lui dit on nettement un jour, consistait à être là pour qu'aucun impertinent ne fût tenté d'abuser du tête-à-tête quand, par hasard, il se produisait, mais elle ne devait pas se permettre de gâter le jeu, *to spoil sport.*

— *It is not wicked, it is allowed in America,* — tel était le grand cheval de bataille de miss Norah.

Double argument fort discutable. Jacqueline, devenue prêcheuse, essayait de démontrer qu'une jeune fille peut ne pas sortir intacte de certaines aventures qui sont pourtant innocentes dans le sens absolu du mot. Norah criait là-dessus à la subtilité, aux préjugés gothiques !

— Vous aimez mieux, répliquait-elle, qu'on ait des sigisbées, une fois mariée, comme toutes ces vieilles comtesses qui nous entourent ? A leur âge, moi je serai parfaitement rangée, soyez tranquille !

En vain était-elle priée par son jeune chaperon de remarquer que plusieurs de ses compatriotes paraissaient la blâmer très fort. Des dames américaines d'une autre catégorie, qui habitaient l'hôtel, l'évitaient avec soin, lui battaient froid en toute occasion, et déclaraient que de pareilles manières seraient aussi mal vues dans la bonne société de leur pays qu'elles pouvaient l'être à l'étranger.

Mais miss Spark avait réponse à tout :

— Bah ! des *empaillées* de Boston ! Savez-vous que vous devenez tout à fait ennuyeuse, Jacqueline, avec votre morale ? Vous étiez plus *bleue* que cela au Tréport.

Les favoris de Norah, tour à tour encouragés, écartés ou menés de front, selon les circonstances, entreprenaient quelquefois, pour se dédommager d'un échec ou pour passer le temps, de courtiser la demoiselle de compagnie qui vraiment en valait la peine. Ils s'étonnaient de rencontrer autant de hauteur chez une subalterne. Jacqueline, ayant résisté à la contagion de l'exemple, devait nécessairement exagérer la pruderie ; il n'y a guère de juste milieu en pareil cas ; elle se rendit, par ses attitudes et ses leçons, si désagréable, qu'il fallut en finir.

Ce fut au lendemain d'une certaine excursion à la villa Sommariva où miss Spark et sa petite cour avaient porté leur tapage habituel, sous prétexte, de visiter les galeries dont, en réalité, personne ne se souciait, car Norah, dans quelque cadre que ce fût, ne cherchait que sa propre personnalité bruyante, envahissante, et ne permettait à ses satellites de ne rien voir qu'elle-même. Le hasard voulut qu'au moment le plus animé du pique-nique, un vieux monsieur vint à passer tout près de la troupe joyeuse.

(A suivre)

On ne sortira point de ce cercle vicieux. Le lait augmente parce que le chocolat est plus cher et le chocolat se vend plus cher parce que le lait a augmenté.

Il doit pourtant y avoir une explication à ce malheureux état de choses, qui ne contente personne. Les économistes nous la donnent, cette explication. Sachez donc que rien n'a augmenté de prix. C'est l'or qui a diminué de valeur, l'or, le grand fautif, qu'on trouve à l'heure qu'il est partout en abondance. Et comme il se trouve en grande quantité sur le marché, il vaut beaucoup moins ; il en faut davantage qu'autrefois, pour une même quantité de marchandises. Voilà ; nous pouvons supporter gaîment le renchérissement de la vie, puisque nous savons d'où il provient.

L'or ruisselle partout, inonde les caisses publiques, encombre les portemonnaies ; c'est là le grand mal. Vous en étiez-vous aperçu ? demande plaisamment notre confrère, M. A. Desrieux, dans le journal *La Gruyère*. Pas du tout !

Il faudra trouver une autre explication.

Nouvelles des Cantons

La catastrophe de Lausanne

Les obsèques des victimes de la catastrophe du Malley ont eu lieu samedi après-midi par un temps affreux et au milieu d'un concours énorme de population. L'union ouvrière de la Suisse romande avait envoyé des délégués et des drapeaux.

Au bord de la tombe, plusieurs discours ont été prononcés, entre autres, par un représentant du consulat italien de Genève et par des délégués ouvriers. Aucun incident ne s'est produit.

A propos de cette catastrophe, le correspondant lausannois de la *Liberté* émet les très justes réflexions suivantes :

„Ce malheur fera réfléchir certainement et sainement une foule de personnes qui ont affaire dans la construction des bâtiments : entrepreneurs, architectes, propriétaires, locataires et membres de l'édilité publique.

Notre ville grandit outre mesure. Ç'a été, ces dernières années, une fièvre de spéculation intense. Les banques ont prêté à des gens qui n'avaient pas le sou, sous la foi de devis exagérés. D'autres citoyens, espérant des rentes superbes, se sont mis à bâtir avec une somme insuffisante. Pour s'en tirer, on a bâti à la légère, à la hâte et à la diable ; on a fait beau et à bon marché et loué très cher. Ces mirobolants avantages ont fait pousser comme champignons des nuées d'entrepreneurs qui, hier, étaient encore de simples maçons et qui visaient à être demain des propriétaires.

Et pour aller vite en besogne sans que cela coûte trop, on économise sur tout; on fait du mortier avec du sable terreux ; on fait des briques de ciment avec la terre qu'on sort des fondations ; on diminue l'épaisseur des murs... on camelotte partout.

Et pourquoi laisse-t-on faire ? On ne surveille pas assez les constructions; on les visite à la pose de chaque poutraison. Mais est-ce que l'on s'avise de prélever au hasard un sac de sable, une seille de mortier, quelques briques de ciment que l'on emploie dans la bâtisse, pour les faire analyser afin d'être certains qu'au moins les matériaux sont de bonne qualité ?

Dans une ville qui se développe comme la nôtre, il devrait y avoir un ou deux hommes, très entendus dans le métier, qui soient chargés officiellement de la surveillance rigoureuse des entrepreneurs. On surveille bien de la sorte le lait vendu par les laitiers! Ces commissaires feraient, durant la bonne saison, des tournées sur tous les chantiers.

Cette inspection sérieuse rassurerait les locataires et profiterait en somme à tout le monde".

Nouvelles étrangères

Allemagne

Encore le procès Moltke-Harden

Hier, lundi, a recommencé à Berlin, devant la Chambre correctionnelle, le procès Moltke-Harden.

Le premier procès devant le tribunal échevinal de Berlin est devenu nul par la volonté du parquet de Berlin, qui, après avoir refusé de s'occuper de cette affaire, l'a portée à nouveau devant un tribunal de première instance. D'accusateur qu'il était, le comte Kuno de Moltke devient témoin à charge contre Harden. Parmi les témoins à décharge que Harden a fait citer, nous relevons les noms du ministre de Suisse à Berlin et de sa femme, M. et Mme de Claparède.

M. de Claparède est fort ennuyé d'être cité. Il fait publier qu'il a rencontré à Vienne, dans le monde, le comte de Moltke, attaché militaire allemand, mais qu'il l'a connu si peu qu'il n'a même jamais été invité à sa table.

Le département politique fédéral a télégraphié à M. de Claparède de ne pas répondre à la citation.

Russie

Le procès du général Stœssel

Les débats du procès Stœssel sont d'une lecture atttristante. Il jette sur l'indiscipline profonde, qui régnait dans l'armée russe pendant la guerre, un jour désolant. Il serait incorrect de préjuger la sentence. Mais dès maintenant on peut se rendre compte de ce que coûte à une armée la désunion morale de ses chefs et que, lorsque ces rivalités préexistent à la guerre, celle-ci ne suffit pas à les apaiser.

Stœssel, bon officier de troupe, n'avait aucune des qualités administratives et techniques indispensables à un commandant de forteresse. On s'en aperçut à l'insuffisance des mesures prises quant à l'approvisionnement de la place; aux ordres incohérents donnés pour l'organisation des principaux services ; sa substitution arbitraire au général Smirnoff lui paraissait d'ailleurs un motif suffisant de se dispenser de son rôle propre qui était le commandement des troupes de campagne sous Port-Arthur. C'est ainsi que, le 26 mai, jour du forcement des défenses de Kin-Tchéou par le général Oku, il négligea de se rendre sur le terrain de l'action, bien qu'il eût promis d'organiser en personne, en arrière de l'isthme, la défense de la baie d'In-Tchen-Tsé.

On imagine aisément les conséquences de cette absence du général en chef. Stœssel n'étant pas à la bataille, le général Fock n'y fut pas non plus. De toute sa division — quatre régiments — un seul fut employé à la défense de la position. Non seulement il n'y utilisa pas ses réserves, mais il arrêta deux bataillons que lui envoyait le général Nadéine. Il déclara qu'il n'avait pas de munitions d'artillerie, alors qu'il avait sous la main, à Nan-Gan-Ling, un dépôt de projectiles. Il avait l'ordre de tenir jusqu'à la nuit. Il s'enfuit au crépuscule, offrant ainsi au général Oku à bout de forces un succès inespéré. La retraite des jours suivants vers Port-Arthur fut hâtive et désordonnée ; les dépêches de Stœssel affirmèrent mensongèrement qu'elle avait été lente et régulière. Il proposa pour des croix de St-Georges les officiers de son clan, Fock, Reiss, Nadéine, tandis que l'un deux, Fock, publiait un libelle périodique, les „Zamietki", où il persiflait les officiers du clan Smirnof. Seule la présence du général Kondratenko arrêta les progrès du mal. Mais, lui mort, la démoralisation fit des progrès effrayants. Fock devint le maître de la situation. C'est lui qui exigea l'envoi d'un parlementaire au général Nogi et qui, sans attendre le retour de ce parlementaire, fit évacuer sans combat la batterie B, le „Petit nid de l'aigle" et la „Lunette Kouropatkine". Le lendemain, 2 janvier 1905, le général Reiss, parti sans instruction pour traiter de la capitulation, accepta purement et simplement, à Choui-Chine, les conditions japonaises.

Tels sont les faits pour lesquels chacun des inculpés doit répondre, et dont l'acte d'accusation rejette une part sur le malheureux général Smirnof. La suite de ce procès permettra sans doute de faire la part des responsabilités. Mais à qui attribuer la responsabilité initiale, celle de l'ordre qui rappelait Stœssel hors de Port-Arthur ? Pourquoi cet ordre ne fut-il pas exécuté ? Serait-ce parce que Stœssel, nommé par Alexeïef, était toujours le généralissime nominal ; Kouropatkine ne commandait que l'armée de Mandchourie. Il existait entre eux la même indétermination qu'entre Stœssel et Smirnoff, et il y avait au-dessus d'eux la même impuissance à faire cesser cette indétermination. A aucun degré de l'échelle hiérarchique on ne trouve nulle part une volonté ferme, mais partout des ambiguïtés, des compromissions, des faiblesses.

Autriche

On s'est battu au Parlement

Les débats de lundi au Parlement ont soulevé des incidents violents.

Les députés ruthènes demandaient l'institution duniversités ruthènes, mais le président Weisskirschner combattit toutes les interpellations à ce sujet.

M. Paczinsky, député ruthène, saisit alors tous les objets qui se trouvaient sur son pupitre et les lança contre le président. Celui-ci ne fut pas atteint, mais le député Benkowic, qui se trouvait sur la route des projectiles, fut grièvement blessé et tomba.

Aussitôt les députés chrétiens et les socialistes se précipitèrent sur M. Paczinski pour le frapper, et celui-ci put difficilement quitter la salle, tant était grande l'excitation contre lui, mais alors une mêlée s'en suivit.

Plusieurs députés furent sérieusement blessés.

La séance fut suspendue au milieu du plus grand désordre.

Bulgarie

Assassinat de Sarafof

Boris Sarafof, chef de l'organisation intérieure macédonienne a été assassiné vendredi dans une rue de Sofia ainsi qu'un autre membre du comité insurectionnel.

Boris était fort connu, même dans l'Europe occidentale. Agé de 35 ans, doté d'une forte culture, il avait juré d'affranchir la Macédoine du joug turc, et à voir cet homme à l'aspect si doux, aux yeux presque timides, on ne se fût jamais douté qu'il eût tant d'énergie.

Il avait créé, avec Zontcheff et quelques autres, l'organisation intérieure qui devait partout fomenter la révolte devant l'armée ottomane et qui créa d'innombrables bandes. Le siège de cette association était Sofia et elle recevait des subsides des Macédoniens du monde entier.

A maintes reprises, les Turcs avaient cru capturer ce rude adversaire et ils avatent offert une prime d'un million pour sa tête. Boris Sarafof raconta lui-même comment un pacha du sultan s'imagina l'avoir pris à Florino, et comment il passa tranquillement à travers les lignes ennemies. Le soir, le pacha banquetait avec ses officiers, mais Boris Sarafof était loin et riait de la bonne plaisanterie qu'il avait faite aux Ottomans.

Perse

Un coup d'Etat du Shah

Les débuts du régime parlementaire en Perse ne sont pas heureux.

Le Shah, mécontent de ses ministres, les a fait arrêter dimanche soir, avant l'ouverture du Parlement.

Aussitôt une émotion intense s'empara de la Chambre qui décida immédiatement d'écrire au shah pour lui demander la raison de ces aarestations.

Celles-ci auraient été suggérées au shah par le parti réactionnaire.

La capitale, Téhéran, est en état de siège.

Orages et tempêtes

La formidable tempête dont nous avons ressenti les effets dans la nuit de vendredi à samedi et samedi toute la journée, a causé de nombreux désastres.

En Suisse, heureusement, ils se bornent à quelques cheminées emportées, à quelques vitres cassées et il n'y a pas lieu de déplorer la perte de vies humaines. Il n'en est pas de même dans les ports de la Manche et de l'Atlantique, en France et en Angleterre.

Voici quelques détails :

A Paris, l'ouragan s'est fait sentfr violemment et il a occasionné de nombreux dégâts. Des dépêches des villes de province signalent de violentes tempêtes sur les côtes de Normandie, ainsi que dans la région de l'est. Les sémaphores de la Manche annoncent que plusieurs bâtiments sont en perdition.

De Lille on signale des accidents de personnes dans plusieurs localités du nord. A Roubaix, un couvreur qui était monté sur un toit a été jeté à terre et tué.

De Lorient, on télégraphie que le croiseur *Isly*, au cours d'une manœuvre, a été jeté à la côte par la rafale. Les remorqueurs sont partis à son secours, mais ils n'ont pas encore réussi à le déséchouer.

On mande de Nancy que la tempête a renversé un pan de mur de la manufacture de chaussures. Une trentaine d'ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. 22 se sont dégagés, 8 sont blessés et un tué. Ce dernier était marié et père de deux enfants.

A Calais, le steamer *Invicta* du service des voyageurs Boulogne-Folkestone, obligé de venir débarquer à Calais à la suite de la tempête, a manqué deux fois l'accostage au pied de la gare maritime. Puis, dressé par la rafale, il est parti à la dérive, il a traversé la rade et il est allé aborder les navires amarrés au quai opposé. Il ne s'est produit toutefois aucun accident de personne.

Les passagers ont débarqué et gagné à pied la gare maritime. Le train de Paris a eu environ 2 h. de retard.

Au Hâvre, la tempête persistante ayant repris de la force à marée montante samedi, le transatlantique *Bretagne* a différé son départ au lendemain, en raison de l'état de la mer qui rendait difficile la sortie pendant la nuit.

Une tempête extraordinaire règne dans le golfe de Gascogne. En face de Biarritz, un trois-mâts est en perdition à environ 150 m. de la plage. Toute la population tente vainement depuis samedi à 6 h. du soir, de lui porter secours. Le canon porte-amarre n'a pas réussi à atteindre le bateau. On croit qu'un homme a péri en tentant de gagner le rivage. On a retrouvé, en effet, une bouée de sauvetage à laquelle était encore fixée une ceinture de marin. L'identité du bateau est inconnue. On continue à tenter de sauver les hommes, car le navire est absolument perdu.

De Londres, on annonce qu'une violente tempête sévit sur le sud de l'Angleterre depuis vendredi. On signale plusieurs sinistres.

A Sherness, une chaloupe à vapeur de la canonnière *Speedwell* a somblé dans le port. 7 matelots manquent.

Le lac Léman a été démonté comme on le voit peu souvent. Les formidables rafales du „bornan" soulevaient de grosses vagues qui venaient battre violemment les quais et ouvrages d'art qui bordent le littoral. A Montreux, à Territet, les débarcadères ont quelque peu souffert; à Ouchy le spectacle était magnifique à voir. Les bateaux pour la Savoie ont eu beaucoup de peine à faire le service.

Chez nous, le vent a aussi soufflé avec violence, mais sans causer de dégâts. La neige est tombée au-dessous de 1000 mètres et aujourd'hui, mardi, le ciel est complètement rasséréné. La température est passablement refroidie.

La tempête a fait également rage sur les côtes de la mer du Nord et en Allemagne. On signale la perte de plusieurs navires.

GOURMANDISE

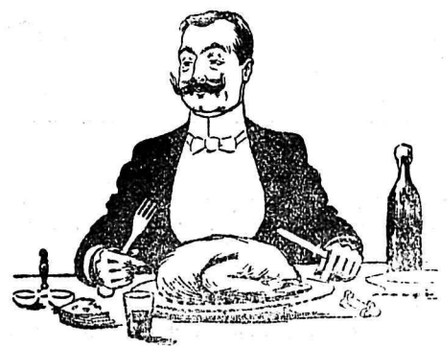

C'est un péché mignon et plus commun qu'on ne croit, si nous entendons par gourmandise le fait de manger plus que ce qui est nécessaire au corps, plus que l'estomac peut absorber, digérer et assimiler. C'est cependant la vraie définition de „gourmandise" et l'épithète de „gourmand" s'applique à bien des gens qui la considèrent, appliquée à eux, comme une insulte. La gourmandise a les conséquences les plus désastreuses. L'estomac surchargé devient malade, il s'affaiblit. L'estomac faible ne fournit pas au corps une alimentation convenable et aussitôt la faiblesse s'étend aux autres organes. Les pilules Pink guérissent les maux d'estomac. Elles favorisent la parfaite nutrition, l'assimilation de la nourriture, par lesquelles on peut seulement maintenir la santé et la force du corps.

Les docteurs recommandent les pilules Pink contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique, irrégularités.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3.50 la boîte. 19 frs les 6 boîtes, franco.

3-ème — 3-ème

LOTERIE

DU

ROYAUME ROUMAIN

Autorisée et controlée par le Gouvernement

SE COMPOSE DE SIX CLASSES

60.000 billets.—30.000 lots

et 8 PRIMES

UN BILLET SUR DEUX GAGNE UN LOT

Avec un seul billet on peut gagner

la somme de **900000** Francs en espèces

Aussitôt après chaque tirage la liste officielle des numéros gagnants est adressée à chaque participant.

LES TIRAGES S'OPÈRENT EN PUBLIC ET SOUS CONTROLE DE L'ETAT

PRINCIPAUX LOTS

1	Prime de	500.000	Fs.
1	„ „	250.000	„
1	„ „	100.000	„
1	„ „	80.000	„
1	„ „	70.000	„
1	„ „	60.000	„

ETC., ETC., ETC.

Prix des billets de la 1-ère classe :

Un billet-entier Fcs. 12.— Un demi-billet Fcs. 6.—

Un quart de billet Fcs. 3.—

Tirage 1-ère classe: 17 Janvier 1908

Toute commande doit être accompagnée du montant relatif adressé par mandat-poste.

S'adresser pour toute commande et demande de renseignements au :

Bureau central de vente de la loterie

BANQUE FELIX GRUN & C-ie

BUCAREST (Roumanie)

L'Emplâtre Rocco

à garniture de flanelle est un remède de famille d'une efficacité infaillible contre les **rhumatismes, douleurs, lumbagos.** A fr. **1.25** aux pharmacies Zum Offen, Monthey; Carraux, à Monthey ; Rey, à St-Maurice ; Lovey. Joris, à Martigny, et dans toutes les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

AVIS

Le CONFÉDÉRÉ sera envoyé gratuitement dès aujourd'hui au 31 décembre 1907, à tout nouvel abonné pour l'année 1908.

En s'abonnant on est prié d'indiquer si le journal doit être envoyé avec ou sans le *Bulletin officiel.*

Prix de l'abonnement: Avec *Bulletin* 6,50 fr. sans *Bulletin* 5 fr.

Le Pot-au-feu

Ce nouveau produit est mis en vente dans les grandes épiceries, en bocaux de verre depuis 65 ct.

se prépare maintenaut en un tour de main, grâce au

Bouillon Granulé ✦ MAGGI

Marque „Croix-Etoile“

On fait simplement dissoudre le Granulé dans de l'eau bouillante sans ajouter de sel ni d'épices. De cette façon, on obtient un produit délicieux qui ne le cède en rien au meilleur bouillon tiré directement de la viande par une longue décoction.

Fabrique des Produits alimentaires MAGGI à Kempttal

A l'occasion des fêtes de Noël, Nouvel-An

Beau choix de Jeux et Jouets en tous genres

Blouses, Jupes

Costumes pour Dames et Enfants

Grand choix de Fourrures et Bonnetterie d'hiver

Articles pour Etrennes *Se recommande*

Alfred GIRARD-RARD, Martigny-Ville.

Noël *ETRENNES* *Nouvel-An*

Horlogerie - Bijouterie

ORFÈVRERIE-OPTIQUE

Hri Moret, Martigny

Reproduction de photographies

sur émail en broches, boutons de manchettes, épingles de cravates, cadres, etc. Les émaux permettent de conserver indéfiniment les portraits de ceux qui nous sont chers, ils en sont la reproduction fidèle et inaltérable.

Riche assortiment de montres or, argent et métal

Bagues, sautoirs, colliers, bracelets, boucles, médaillons, etc.

Liens de serviette, cannes, boîtes et porte-cigares et cigarettes, etc.

Jolis cadeaux d'orfèvrerie argent

Baromètres, thermomètres, etc. — ☞ *On envoie à choix*

Foin et Paille bottelé

Fourrage mélassé Stumm

Maïs en grains, concassé et moulu, Avoine, Son, Lin, graines et farines, Tourteaux, Engrais pour toutes cultures, gros, mi-gros et détail.

Agence agricole de la Vallée du Rhône

A. MURISIER & Cie, à MONTHEY

Agenda du Valais 1908

agricole, industriel et commercial

Edition considérablement améliorée et agrandie, avec nombreux tableaux nouveaux. — 332 pages. — Portefeuille 4 fr. — Cartonné 2 fr. — Broché 1 fr. 50. — Envoi contre remboursement par le principal dépositaire pour le Valais

Ch. SCHMID, papeterie, SION

Rasoir de sûreté

Dernière perfection, garanti acier, argent extra. Chacun peut raser la plus forte barbe sans se couper. Renfermé dans une jolie boîte, bois dur, poli, fermeture à clef, glace mobile, pinceau, plat à barbe, cuir à repasser, boîte de pâte pour cuir, boîte de savon, etc.

Le nécessaire complet **Fr. 7.—** seulement

Lame de rechange Fr. 1.80

S'adresser à **Louis CHOFFAT, Villeret** (Jura-Bernois).

Nombreuses attestations — Bulletin-garantie

Noël ! Nouvel-An !

N'attendez pas au dernier jour pour commander vos

CARTES DE VISITE

Adressez-vous à l'imprimerie **PILLET & DARBELLAY, à Martigny** qui les exécutera soigneusement.

Prière d'indiquer, en commandant les cartes, si l'on veut des enveloppes.

Pharmacie J. Bertrand

CHEXBRES

Expéditions de tous produits par retour du courrier

Prix modérés

VÉRITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, Morat

(Marque des 2 palmiers).

☞ Produit hygiénique indispensable. ☜ Dissipe les **maux de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions.** Excellent aussi pour les dents et la bouche grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraîchissantes. 287-12

En vente en flacons de fr. **1.—** *et* **2.—** *dans toutes les pharmacies*

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat

Jeune fille

intelligente, aurait l'occasion de faire un bon

apprentissage de modes

chez Mme REMY-SCHMIDT, à SION. Sur demande, logement.

On demande des

apprenties et réassujetties couturières

chez Mlle Anna ROUILLER, couturière, à Martigny

On cherche pour de suite ou Noël une

fille

propre, intelligente et de toute confiance pour faire la cuisine, ou l'apprendre dans un ménage de campagne simple mais soigné.

Adresser les offres à Mme VAUTIER, LAVIGNY, près Aubonne (Vaud).

On demande

Ouvrière-laveuse

au mois. Mme TERRIBILINI Aline, repasseuse à la Corsaz, MONTREUX.

Vins naturels garantis

Litres		Fr.
100	rouge du Midi	29.—
100	„ **Mont. fin de tab.**	30.—
100	„ fort, Ital. d. Sud	33.—
100	rosé, vin fin de tab.	36.—
100	rouge Alicante, excel. pour coupage	41.—
100	vieux r. p. malades	43.—
100	Tyrol, rouge, extra	55.—
100	Panades, fin blanc	35.—
100	rouge du pays, gall.	23.—
16	Malaga vérit. r. or	15.50
16	„ ex. vér. r. or 5 ans	18.—

Garantie absolue. Marchand. ne conv. pas sera rep. Ton. d'es. dep. 50 lit.

I. WINIGER, Import., BOSWIL

VARICES

ULCÈRES-PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

Guérison assurée

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

avec la

Pommade antivariq. 1 fr. 50 le pot

Vente exclusive :

E. KORNHABER

droguiste diplômé

12, rue de la Tour-Maîtresse

GENÈVE

VIN

A vendre quelques cents litres vin blanc nouveau 1er choix.

S'adresser à l'imprimerie du *Confédéré.*

Viande de cheval

La Boucherie chevaline Degerbaix, à Lausanne, expédie en port dû contre remboursement (poids net) depuis 5 kg. viande de cheval au prix de **Fr. 0.60 à 0.70 le kg.** Tout 1er choix extra **80 cent.**

Indiquer le prix dans la commande.

Lots

à **1 fr.** de la Loterie du *Casino-Théâtre de la Ville de Fribourg*

1er LOT :

Fr. 50,000

et nombreux autres lots importants

Envoi contre remboursement.

Rabais aux revendeurs.

Ecrire : **Bureau de la Loterie du Casino-Théâtre, FRIBOURG.**

J'expédierai

si longtemps provision

Bon Fromage maigre

pièce d'environ 15 kg. à fr. **0.80** le kg. contre remboursement.

W. Baumann, Huttwilen, Frauenfeld

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots, autorisées par la loi, que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 francs, ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000 etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu les 10, 15, 20, 30 décembre

Les prospectus seront envoyés sur demande, gratis et franco, par la **Banque pour obligations à primes, à Berne,** rue du Musée, 14.

Occasion unique

A vendre

1 Chronomètre, Montre répétition à minutes avec Chronographe et la chaîne, le tout en or très lourd. 1 Piano beau son, 1 Violon 3/4, 1 Phonographe avec 15 rouleaux, 1 Moteur à air chaud.

Adresser les offres sous **Ec 7595 Q** à Haasenstein & Vogler, Bâle.

Potagers

pour Hôtels

A vendre pour cause d'agrandissement et réinstallation à neuf : **1 potager à 4 grilles** en très bon état, pouvant être desservi de deux côtés, pour 80-100 personnes. Construction solide et d'emploi économique.

1 four à rôtir.

1 passe-plat pour la salle à manger.

1 installation de casserolier.

S'adresser à l'Hôtel EDEN, MONTREUX.

Foin et Regain

environ 6 toises 1re qualité **à vendre** chez A. ROUILLER, Collonges.

A vendre, faute d'emploi

Omnibus à 6 places

S'adresser à MM. EGGLI frères, carrossiers, ou à l'Hôtel du Nord, LAUSANNE.

Que pas une personne soucieuse d'avoir de bonnes et solides

CHAUSSURES

ne manque de demander le catalogue illustré de la maison **G Thœnig à Courtelary,** contenant plus de 300 illustrations.

Prêts argent

sur garanties, signatures, titres, marchandises. Escomptes, Warrants, etc. Discrétion. S'adresser **Comptoir financier,** Case Mont-Blanc, **Genève.**

BILLETS

à **1 Fr.** de la **Loterie du théâtre de la ville de Zoug.** (Emission spéciale). Principaux lots : 40,000 fr., 20,000 fr. et deux de 10,000 fr. Pour **10 fr. 11 billets.** Liste du tirage 20 ct.

S'adresser au Bureau de la loterie du théâtre de la ville de Zoug.

MORET-GAY, Martigny-Bourg

A l'occasion des Fêtes

Grand assortiment de

Services à thé, déjeuners, Garnitures, lavabos, etc.

Articles fantaisie *Se recommande*

Jos. GIROD, Monthey

Articles pour bureaux ; Papiers, plumes, encre diverses, registres, copie de lettres, classeurs, agendas pour 1908, sous-main pratique, crayons Ko J. Nor etc. Articles pour écoles, pour couturières, pour fumeurs et pour ensevelissements.

Beau choix de couronnes funéraires.

La Maison MOERI & Cie, LUCERNE

se charge de toutes installations de chauffage central

Clovis MARTIN, représentant à SION

Grande Loterie du Bouveret

(VALAIS)

autorisée par le **Conseil d'Etat du Canton du Valais** en faveur de la Construction d'une Eglise à Bouveret

3 gros lots fr. 30,000, 20.000, 10,000

3154 lots gagnants tous en espèces

Billets en vente à **fr. 1.—**

La Pochette valaisanne numérotée

se vend fr. **5.50** ; elle contient 6 billets de loterie avec 7 chances et participe à tirage supplémentaire avec 3 gros lots.

En vente : G. Art & Cie, 4, Corraterie, Genève
Comptoir général, 14, Croix d'Or, Genève
Rey & Cie, banquiers, Monthey
Caisse hypothécaire, Sion
Bibliothèque catholique, St-Maurice
Commission de la loterie, Bouveret

Fabrique de Meubles

A. Gertschen-Heinen, Naters-Brigue

TROUSSEAUX COMPLETS en tous genres

Glaces, Tableaux, Duvet, Etoffes pour meubles

Installations d'Hôtels, Villas, etc. 395

Toujours grand assortiment ☞ *Prix modérés*

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS !

Si vous voulez ouvrir de nouveaux débouchés et donner plus d'extension à vos affaires, insérez des annonces dans

LE CONFÉDÉRÉ

où la publicité est très efficace vu son grand nombre d'abonnés et lecteurs.

S'adresser à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Montreux, Genève, ou à l'imprimerie PILLET & DARBELLAY, à Martigny.

Timbres en caoutchouc

pour marquer le linge

avec accessoires

Imprimerie PILLET & DARBELLAY, Martigny, rue des Lavoirs

Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse

OPÉRATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités ;
Achats de bonnes créances ;
Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements ;
Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger ;
Change de monnaies et devises étrangères.

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre-mer.

Nous acceptons des dépôts :
En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;
Sur carnets d'épargne à 4 %;
Contre obligations à 4 1/4 %. 396

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur

Jules MORAND, avocat, à Martigny-Ville

qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque. *La DIRECTION.*

HUILES minérales et végétales

GRAISSES

Fournitures industrielles

Sigismond DÉCOMBAZ

Télégrammes : Décombaz, Chexbres **Bureaux : Chexbres** Téléphone

Entrepôts : Bâle, Genève, Lausanne, Pontarlier

Vente exclusive pour la Suisse des produits de la

— Gulf Refining Company, Pittsburger, Pa —

☞ **Demandez offres et échantillons**

№ 31702